

# Mansac...quoi promeneur ou randonneur ? MANSAC-LA CHOISNE

Circuit en grande partie sur les chemins élargis et empierrés par le remembrement et sur des petites routes de campagne.

**Difficulté moyenne; quelques montées sont assez raides et un ruisseau se traverse à gué ou sur une étroite passerelle.**

**Durée : 3 heures, 10 km.**

Départ de Mansac ou du parking de l'EHPAD.

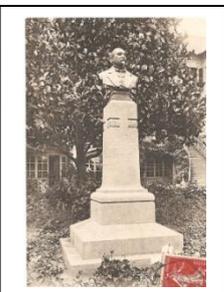
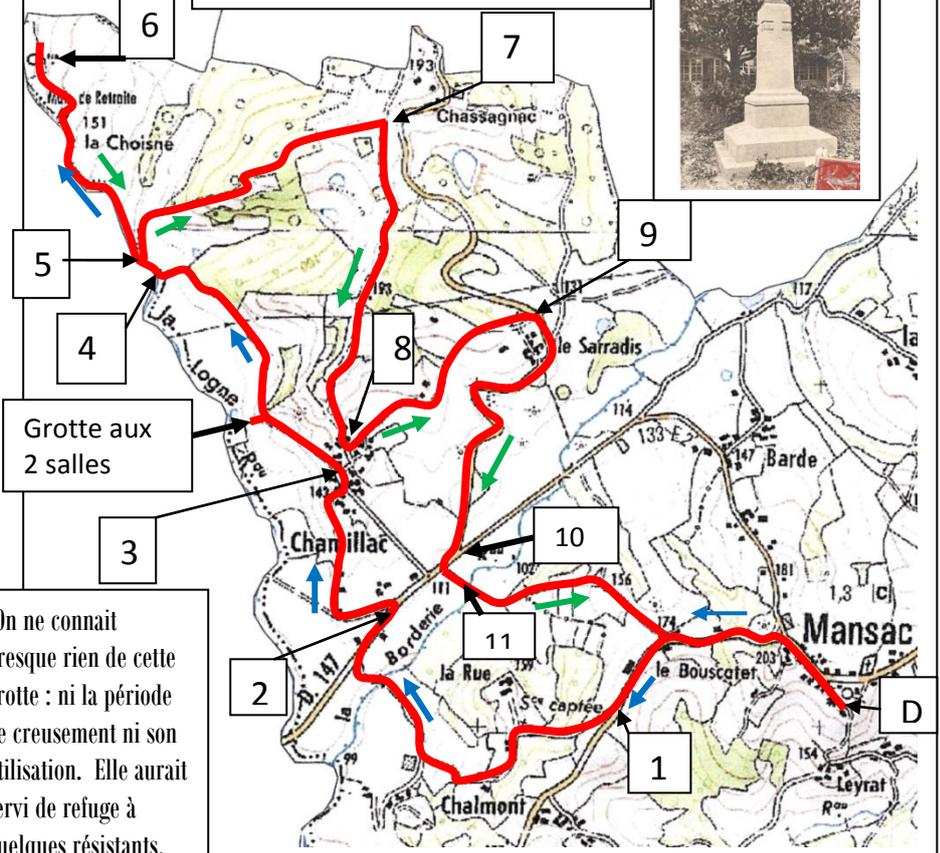
**Pas de balisage, Dénivelé montant : 80 m environ, 3 fois.**

Itinéraire : → **Aller** → **Retour**

*(Ce circuit emprunte par moment un itinéraire de randonnée balisé en jaune, un GRP et une piste cavalière. Attention, ne pas continuer à suivre ces différents balisages).*

**Se munir d'une lampe de poche pour la visite de la grotte.**

3 h, 10 km, dénivelé 80 m (3 fois)



On ne connaît presque rien de cette grotte : ni la période de creusement ni son utilisation. Elle aurait servi de refuge à quelques résistants.

**D Parking et départ place de l'église au bourg de Mansac.** **ALLER.** Revenir sur la place du 11-novembre, et tourner à gauche sur la D133, puis en passant devant la partie ancienne du village et sous le « château », rejoindre la route de la Rivière, en laissant la mairie à droite. A la sortie du bourg, continuer sur la route en ligne de crête, jusqu'au carrefour de la route de la RUE que l'on prend à droite **1**. Après l'entrée du manoir de la Rue, marquée par un calvaire et que l'on laisse à droite, la descente s'accroît. Laisser à gauche l'accès vers une ferme et suivre, à droite, la route jusqu'au pont qui franchit le ruisseau de la Borderie, puis rejoint la D147 qu'il faut suivre en tournant à droite, jusqu'à une scierie et un hangar, sous le village de Chamillac **2**. Tourner alors à gauche, sur une petite route. Après la dernière maison, prendre à droite, un chemin qui grimpe vers CHAMILLAC. Dans le village, tourner à gauche sur la route goudronnée, puis, au carrefour suivant, encore à gauche pour prendre le chemin empierré dont le talus est soutenu par de gros blocs de rocher **3**. Ce chemin, dit de la Sépiéra, passe près de la grotte que l'on peut visiter en empruntant le passage aménagé, en accord avec les propriétaires, sur la gauche du chemin, juste avant une petite montée. Poursuivre ensuite sur le chemin qui, plus loin, n'est plus empierré. Il longe un pré et au bout, il tourne sur la gauche entre un petit ruisseau et une rangée de peupliers. En arrivant à la rivière la Logne **4**, tourner à droite et la suivre, en laissant immédiatement à droite, le chemin dit des Grands-Bois **5** qui sera emprunté plus tard. Couper ensuite le champ avant le pont sur la Logne, par un chemin de terre à droite qui rejoint la route de la Choisne bordée de platanes, avant le 1<sup>er</sup> grand virage. Monter jusqu'au portail de la maison de retraite Charles Gobert (EHPAD), et s'arrêter face au buste du généreux donateur des bâtiments d'origine, Charles Gobert. Contourner les bâtiments par la droite et monter jusqu'à la chapelle de la CHOISNE **6**. Vue sur le Puy d'Yssandon.

**RETOUR.** Revenir ensuite sur vos pas jusqu'au point **5** au bord de la Logne. Prendre alors à gauche le chemin des Grands-Bois qui longe, au départ, le ruisseau, puis grimpe durement vers les bois. A mi-hauteur, il tourne à gauche, puis immédiatement après à droite, et rejoint plus loin le chemin des Trépadours, près du village de CHASSAGNAC qu'on laisse à gauche. Au carrefour, **7** prendre à droite, pour rejoindre CHAMILLAC. Belle vue, avant le village, vers Mansac. **Dans le haut du village de CHAMILLAC 8,** prendre à gauche le premier chemin, étroit entre les bâtiments, après la 1<sup>ère</sup> maison. Ce chemin relativement plat, à flanc de colline, rejoint le haut du SARRADIS et la route D147 d'Yssandon **9**. Au carrefour, tourner sur la route goudronnée à droite, puis encore à droite et la suivre en descendant jusqu'au carrefour avec la D133<sup>2</sup> qui va vers Mansac **10**. Prendre à droite la D147, sur quelques dizaines de mètres, avant de tourner à gauche sur le chemin entre 2 prés qui rejoint le ruisseau de la Borderie qu'il faut franchir à gué ou sur une étroite passerelle **11**. Le chemin du remembrement, dit « Al Communal » ou des Roches, grimpe rudement jusqu'à l'entrée du bourg de Mansac où l'on retrouve la route à gauche, pour revenir à la place de l'église.

Cartes postales anciennes :

Le buste de Charles Gobert à l'entrée de l'EHPAD

La maison de retraite en avril 1911

La cour et les terrasses

Le château et ses tourelles

Photo : la chapelle sous la neige

